



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

13/01/2026

15, RUEMARGUERITE1, PÉGUY-VILLE



Nous, au sein du Réseau haïtien des journalistes anti-corruption (RHAJAC), annonçons le dépôt imminent d'une plainte auprès du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique ainsi qu'auprès du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) contre le commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance du Cap-Haïtien, Me Eno Zéphirin.

Cette démarche vise à exiger sa révocation et à demander qu'aucune certification ou validation ne lui soit accordée sans un examen approfondi et rigoureux des faits, afin d'éviter toute récidive.

Selon des sources concordantes, la victime, Emmanuel Lundi, aurait été contrainte de signer une lettre d'excuses sous pression en contrepartie de sa libération. Par ailleurs, des vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux montrent clairement le citoyen frappé et giflé par le commissaire du gouvernement et ses gardes du corps, alors qu'il était menotté, maîtrisé et ne représentait aucune menace.

Pour le RHAJAC, ces faits constituent un abus d'autorité grave et inacceptable. Un magistrat impliqué dans de telles pratiques doit en assumer pleinement les conséquences disciplinaires et judiciaires, indépendamment de toute démarche ultérieure de la victime, y compris en cas d'abandon volontaire du dossier.

Le RHAJAC appelle les autorités compétentes à agir avec fermeté, indépendance et sans complaisance, afin de préserver la crédibilité de l'institution judiciaire et de lutter efficacement contre l'impunité.



Djovany Michel

Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org

Contact presse : +509 3456 4848